

DÉPISTAGE de la RÉTINOPATHIE DIABÉTIQUE

Pris en charge par l'Assurance Maladie
INDOLORE
et près de chez vous !

Vous êtes diabétique, vous avez moins de 70 ans
et vous n'avez pas effectué d'examen du fond d'œil
depuis plus de 2 ans ?

Ce dépistage vous concerne

L'examen est réalisé **en 20 minutes.**

Vos clichés sont interprétés
par des ophtalmologistes.

**Le résultat est ensuite
envoyé par courrier**

à votre médecin traitant.

Le dépistage de la rétinopathie
diabétique est le seul moyen d'éviter
les complications liées au diabète.

